

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2023
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2022
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	135 000		135 000	100,00	60 000	100,00	75 000	125,00
Chiffres d'Affaires Nets	135 000		135 000	100,00	60 000	100,00	75 000	125,00

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			1 075	0,80			1 075	N/S
Autres produits			1	0,00			1	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			136 075	100,80	60 000	100,00	76 075	126,79
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			8 088	5,99	4 132	6,89	3 956	95,74
Impôts, taxes et versements assimilés			78	0,06			78	N/S
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			0	0,00				
Total des charges d'exploitation (II)			8 166	6,05	4 132	6,89	4 034	97,63
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			127 909	94,75	55 868	93,11	72 041	128,95
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			132 000	97,78			132 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			132 000	97,78			132 000	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			60 988	45,18	4 991	8,32	55 997	N/S
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			60 988	45,18	4 991	8,32	55 997	N/S
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			71 012	52,60	-4 990	-8,31	76 002	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			198 920	147,35	50 877	84,80	148 043	290,98

Matthieu BASSOT

Violaine ABEILLE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	19 640	14,55	19 640	32,73		0,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	19 640	14,55	19 640	32,73		0,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-19 640	-14,54	-19 640	-32,72		0,00
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	9 220	6,83	3 867	6,45	5 353	138,43
Total des Produits (I+III+V+VII)	268 075	198,57	60 000	100,00	208 075	346,79
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	98 015	72,60	32 630	54,38	65 385	200,38
RÉSULTAT NET	170 060	125,97	27 370	45,62	142 690	521,34
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

Matthieu BASSOT

Violaine ABEILLE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 235 730		1 235 730	72,71	1 235 730	83,14
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	98 200		98 200	5,78	98 200	6,61
Prêts						
Autres immobilisations financières	100		100	0,01	100	0,01
TOTAL (I)	1 334 030		1 334 030	78,49	1 334 030	89,75
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	203 500		203 500	11,97	41 500	2,79
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 781		3 781	0,22	19 589	1,32
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	158 243		158 243	9,31	91 091	6,13
Charges constatées d'avance					187	0,01
TOTAL (II)	365 524		365 524	21,51	152 366	10,25
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 699 554		1 699 554	100,00	1 486 397	100,00

Violaine ABEILLE

CONSEIL REVISION SOLUTIONS

Matthieu BASSOT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	0,59	10 000	0,67
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	21 912	1,29	-5 459	-0,36
Résultat de l'exercice	170 060	10,01	27 370	1,84
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	50 355	2,96	30 715	2,07
TOTAL (I)	252 327	14,85	62 626	4,21
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	327 266	19,26	360 000	24,22
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers			8 141	0,55
. Associés	1 055 700	62,12	1 000 000	67,28
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 860	0,11	1 664	0,11
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 287	0,43	3 867	0,26
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	33 917	2,00	28 900	1,94
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	21 198	1,25	21 198	1,43
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	1 447 228	85,15	1 423 770	95,79
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 699 554	100,00	1 486 397	100,00

Violaine ABEILLE

CONSEIL REVISION SOLUTIONS

Matthieu BASSOT

AB COLLECTION

S.A.S. au capital de 10 000,00 Euros
Siège social : 16, Hameau Michel Ange
75016 PARIS
R.C.S : B 898 125 711

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 03/06/2024**

Le 03/06/2024,
à 15 Heures,

Madame Violaine ABEILLE, propriétaire de 4 900 actions,
Monsieur Matthieu BASSOT, propriétaire de 5 100 actions,

associés de la société **AB Collection**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Matthieu BASSOT, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et affectation des résultats,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

V.A. M.B.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/202 lesquels font apparaître **un bénéfice de 170 060,46** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **un bénéfice de 170 060,46** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **170 060,46** Euros, de la façon suivante :

- La totalité du bénéfice au report à nouveau, soit un montant de **170 060,46** Euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Matthieu BASSOT
Président et associé

Violaine ABEILLE
Associée

Matthieu BASSOT

✓ Certified by  yousign

Violaine ABEILLE

✓ Certified by  yousign